



ALAIN VOGÉ
RHÔNE RIVE DROITE
Saint-Péray
APPELLATION CONTRÔLÉE
HARMONIE

Premier millésime en 2001.

Avec cet assemblage de différentes parcelles, nous avons l'ambition d'exprimer le plus fidèlement possible la personnalité du cépage Marsanne.

*

L'ensemble du domaine est en culture biologique et biodynamique.

TERROIR

Les vignes, âgées d'une trentaine d'années en moyenne, sont plantées sur des colluvions mêlées d'arène granitique et d'argilo-calcaire.

MILLÉSIME 2016

Une saison dans les normes de nos terroirs, avec une météo favorable mais nous contraignant à une grande vigilance sur la pression cryptogamique. Les rendements ont été bons. Tout en équilibre, les vins sont empreints d'élégance, tout en exprimant la typicité de Cornas et de Saint-Péray.

NOTRE MÉTIER

- Vignes et vin certifiés bio depuis le millésime 2009 et conduits en biodynamie.
- Cépage Marsanne cultivé en gobelets sur échaldas.
- Vendanges manuelles.
- Vinification à basse température en cuves béton.
- Fermentation malolactique.
- Élevage sur lies fines en cuves béton pendant environ 10 mois.
- Mise en bouteille au printemps suivant la récolte.
- Sulfitage réduit - SO₂ total 62 mg/l (autorisé en bio : 150 mg/l)
- Production : 6 600 bouteilles
- Potentiel de garde : 3 ans



COMMENTAIRES

Millésime 2014 : « Les blancs (...) possèdent la tension et la fraîcheur qui donnent du dynamisme en bouche. Chaque cuvée est à sa place. *Harmonie* séduit par sa pureté (...), sa définition est limpide en bouche »

Guide de la Revue du Vin de France

Millésime 2015 :

Robert Parker, *Wine Advocate* : **90/100**



APPELLATION SAINT-PÉRAY

100 % MARSANNE

TERRITOIRE

L'appellation : 85 ha.
Les parcelles de ce vin : 1.2 ha.

LOCALISATION

Assemblage de parcelles :
lieux-dits *Le Plantier, Prieuré,
Chamblard*

MILLÉSIME DISPONIBLE

2016



4 Impasse de l'Équerre 07130 Cornas
T. +33 (0)4 75 40 32 04 / F. +33 (0)4 75 81 06 02
contact@alain-voge.com / www.alain-voge.com